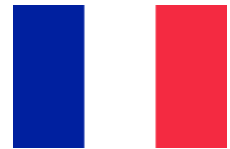


# dup

sarl

Diffusion Universelle des poudres



**SABLEUSES – GRENAILLEUSES – ABRASIFS : FABRICANT FRANÇAIS depuis 1988**

Autoroute A4 sortie N°20 (CHATEAU-THIERRY)

ZI de l'Omois, rue de la Hayette, 02400 BEZU SAINT GERMAIN

Tél. : 03 23 83 29 43 [dup-sarl@orange.fr](mailto:dup-sarl@orange.fr) [www.dupsableuseabrasif.fr](http://www.dupsableuseabrasif.fr)

## SABLEUSES/MICROBILLEUSES A SURPRESSION – SERIE CSMP

ENSEMBLE COMPLET :

Cabine à manches + cyclone + armoire de filtration



Filtration par cartouche à  
décolmatage pneumatique



Commandes groupées du poste de travail  
Commande à distance du mélange air/abrasif



S'UTILISE AVEC TOUS  
LES TYPES D'ABRASIFS :

- microbilles
- corindons
- grenailles métalliques
- média plastique

Cyclone à très grand débit  
avec pièce d'usure amovible  
trappe de visite

Vidange rapide de l'abrasif  
située sous le pot à pression



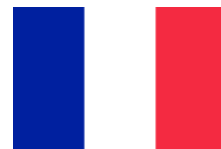
RCS MEAUX B 343 403 622 n° TVA : FR 68343403622 Siège social : ZI du Sauvoy, 5 rue St Quirin, 77165 SAINT-SOUPPLETS

Nous vous réservons la propriété des marchandises jusqu'au dernier jour de leur paiement, aux échéances convenues, conformément à la loi 80-335 du 12-05-80. Cependant, les risques sont transférés au client dès la mise à disposition des marchandises. Intérêts contractuels de retard : trois fois le taux d'intérêt légal sur toute somme due à effet de la date de règlement de chaque facture, indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement, exigibles sans rappel.



sarl

Diffusion Universelle des poudres

**SABLEUSES – GRENAILLEUSES – ABRASIFS : FABRICANT FRANÇAIS depuis 1988**

Autoroute A4 sortie N°20 (CHATEAU-THIERRY)

ZI de l'Omois, rue de la Hayette, 02400 BEZU SAINT GERMAIN

Tél. : 03 23 83 29 43 [dup-sarl@orange.fr](mailto:dup-sarl@orange.fr) [www.dupsableuseabrasif.fr](http://www.dupsableuseabrasif.fr)

## SABLEUSES/MICROBILLEUSES A SURPRESSION – SERIE CSMP

**Principe :** Fonctionne par compression d'air et d'abrasif dans un pot étanche situé soit sous le cyclone

**Avantages :** Puissance de l'impact et rapidité de sablage, gain de temps.

**Descriptif :** Ensemble composé d'une enceinte de sablage, un cyclone et une armoire filtre à cartouche.

Cabine à manches et gants de caoutchouc

Recyclage de l'abrasif

Ventilation électrique intérieure

Séparation des poussières par cyclone

Filtration par cartouche avec décolmatage pneumatique par circuit séparé

Eclairage intérieur par leds

Accès par porte latérale à gauche en standard (sauf CSM150P à deux portes)

Sécurité sur porte coupant l'air en cas d'ouverture de la porte

Régulateur de réglage de la pression (sablage et décolmatage)

Manomètre indiquant la pression d'air (sablage et décolmatage)

Filtre à eau de sécurité sur arrivée d'air comprimé cadenassable

Commande de mise en marche par pédale pneumatique

Grande visibilité par hublot largement dimensionné

Protection anti dépoli de la vitre par films jetables

Soufflette de nettoyage

Buse en carbure de tungstène (diamètre 3, 5, 6, 8 ou 11 mm au choix)

Fermeture automatique du pot à pression, par soupape

Réglage du mélange air/abrasif par un seul opérateur depuis le poste de travail

Vanne mélangeuse précise avec indicateur de position

Protection/insonorisation par rideaux caoutchouc intérieurs

Système de vidange rapide

Barres de transport et anneaux de levage



**Modèles disponibles :** Dimensions intérieures utiles, de travail, en mm.

	CSM 100 P	CSM 125 P	CSM 150 P
Largeur	1.000	1.250	1.500
Profondeur	750	900	1.000
Hauteur	750	850	900

**Machines aux Normes Européennes :** Coupure de l'air en cas d'ouverture de la porte  
 Soupape de sécurité sur pot de décolmatage et sur pot de sablage  
 Vanne d'arrivée d'air cadenassable  
 Coupe circuit cadenassable d'entrée 3 Ph et Neutre  
 Disjoncteur moteur avec dispositif anti démarrage intempestif

RCS MEAUX B 343 403 622 n° TVA : FR 68343403622 Siège social : ZI du Sauvoy, 5 rue St Quirin, 77165 SAINT-SOUPPLETS

Nous vous réservons la propriété des marchandises jusqu'au dernier jour de leur paiement, aux échéances convenues, conformément à la loi 80-335 du 12-05-80. Cependant, les risques sont transférés au client dès la mise à disposition des marchandises. Intérêts contractuels de retard : trois fois le taux d'intérêt légal sur toute somme due à effet de la date de règlement de chaque facture, indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement, exigibles sans rappel.